

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SIABS

N° 2024 – 16

Séance du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le cinq décembre, le S.I.A.B.S. s'est réuni, sous la présidence de son président, Monsieur Georges MORAND.

OBJET : APPROBATION DES TARIFS GENERAUX 2025

RAPPORTEUR : Monsieur Georges MORAND

Nombre de conseillers : 15

Présents : 12

Excusés : 3

Votants :

Non-participation : 0

PRESENTS :

Sallanches : Mesdames ANDRE Elodie, BEL Marie-Jeanne et CHEVAL Marie-Pierre et Messieurs BUISSON Gilles, MORAND Georges et PETIT-JEAN-GENAZ Claude

Combloux : Messieurs CHAMBEL Claude et PAGET Jean-Michel

Demi-Quartier : Monsieur ALLARD Stéphane et SOCQUET Jean-Pierre

Cordon : Monsieur ZIRNHELT Jacques

Domancy : Monsieur MEDICI Michel

EXCUSES AVEC POUVOIR : Monsieur PARIS François

EXCUSES SANS POUVOIR : Messieurs JIGUET Pascal et REVENAZ Serge

Vu les Statuts du SIABS,

🏠 Sièges : 249 chemin du Bois Noir – B.P. 39 – 74701 SALLANCHES CEDEX 📍

☎ Tél - Administratif : 04.50.55.36.74. – ✉ Courriel : contact@siabs.fr – 🌐 Site : www.siabs.fr

Vu les Statuts du SIABS,

Vu l'article L.2224-12-1 du CGCT permettant la tarification « différencié » selon les catégories d'usagers,

Vu la loi n° 2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes,

Vu l'annexe I de l'arrêté du 21 décembre 2007

Monsieur Le Président, propose aux membres du Comité Syndical les tarifs annexés ci-dessous pour l'année 2025.

Le rapporteur informe l'assemblée que depuis la prise de la compétence globale en matière d'assainissement du 1^{er} janvier 2015, il convient que l'assemblée délibérante fixe les tarifs de la redevance assainissement pour les communes adhérentes au SIABS de la manière suivante :

- Redevance assainissement collectif et non collectif
- Frais fixes assainissement et abonnements
- Prestations diverses et forfaits

Le rapporteur précise également l'application des abonnements à l'assainissement comme suit :

- Abonnés particuliers :
 - regroupe les usages de type domestique, ménages, occupants d'immeubles à usage d'habitation et les copropriétés immobilières.
 - tout local professionnel contenu dans une copropriété est considéré comme une unité de logement.
 - le montant de l'abonnement EU sera calculé comme suit : frais fixes x unités de logement (quel que soit le diamètre du compteur).
- Abonnés professionnels :
 - regroupe les usages en lien avec activité professionnelle (artisanales, commerciales, service public ou d'intérêt collectif, associations, industrielles, libérales réglementées ou non, agricoles), ainsi que les établissements assimilés domestiques et non domestiques.
 - le montant de l'abonnement EU sera calculer comme suit : frais fixes x unités de logement (quel que soit le diamètre du compteur).
 - le montant de l'abonnement EU est indiqué dans le tableau des tarifs généraux suivant la dimension du compteur.

Le rapporteur indique que ces tarifs ont été étudiés en prenant en compte les amortissements des biens existants, les diminutions des volumes d'eaux consommés, des recettes en baisse sur la PFAC et des charges de fonctionnement.

Le rapporteur propose que ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Comité Syndical, après avoir entendu le rapporteur,

✓ **Approuve** les tarifs 2025, à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Suivent au registre les signatures.
Pour copie certifiée conforme.

Sallanches, le 05 décembre 2024

Le Président,
Georges MORAND



🏠 Siègè : 249 chemin du Bois Noir – B.P. 39 – 74701 SALLANCHES CEDEX 📍

📞 Tél - Administratif : 04.50.55.36.74. – ✉ Courriel : contact@siabs.fr – 🌐 Site : www.siabs.fr

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le 05/12/2024

ID : 074-257402503-20241205-D2024_16-DE



TARIFS GENERAUX 2025

	Tarif € HT applicable au 01/01/2024	Tarif € HT applicable au 01/01/2025	TVA en vigueur au 01/01/2025	Tarif € TTC applicable au 01/01/2025	Base de facturation
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Redevance collecte des eaux usées	0,33 €	0,36 €	10%	0,40 €	m3
Redevance traitement des eaux usées	0,88 €	0,92 €	10%	1,01 €	m3
ORGANISMES PUBLICS					
Contre-valeurs de la redevance pour performance assainissement		0,01 €	10%	0,011 €	m3
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT					
Abonnés particuliers (usagers domestiques / copropriétés immobilières)					
Frais Fixe assainissement	17 €	20 €	10%	22,00 €	annuelle
Abonnement EU = frais fixes x unités de logements quelque soit le diamètre du compteur <i>*Tout local professionnel contenu dans une copropriété est considéré comme une unité de logement</i>					
Abonnés professionnels (assimilés domestiques et non domestiques)					
15 mm	68 €	25 €	10%	27,5 €	annuelle
20 mm	85 €	30 €	10%	33,0 €	annuelle
25 mm	94 €	80 €	10%	88,0 €	annuelle
30 mm	102 €	80 €	10%	88,0 €	annuelle
40 mm	119 €	130 €	10%	143,0 €	annuelle
50 mm	162 €	200 €	10%	220,0 €	annuelle
65 mm	162 €	300 €	10%	330,0 €	annuelle
80 mm	196 €	320 €	10%	352,0 €	annuelle
100 mm	221 €	440 €	10%	484,0 €	annuelle
150 mm et au-delà	298 €	500 €	10%	550,0 €	annuelle
FORFAIT "ASSAINISSEMENT SANS COMPTAGE"					
Déversement eaux usées 200 m³/an pour les habitations individuelles (source privée ou une réserve d'eau) et rejet vers le collecteur public	270 €	280 €	10%	308,0 €	forfait
Déversement eaux usées pour les industries: 1200 m³/an , (source privée ou une réserve d'eau) et rejet vers le collecteur public	1 616 €	1 650 €	10%	1 815,0 €	forfait
Déversement eaux usées pour les rejets agricoles: 10 m³/an , (source privée ou une réserve d'eau) et rejet vers le collecteur public	35 €	35 €	10%	38,5 €	forfait
PRESTATIONS DIVERSES LIEES AU SERVICE A L'USAGER					
Forfait déplacement (1h heure de main d'œuvre aux horaires d'ouverture)	80 €	88 €	10%	96,80 €	forfait
Forfait déplacement si SIABS non responsable (1h de main d'œuvre en dehors des horaires d'ouverture)	154 €	170 €	10%	187,00 €	forfait
Tarif main d'œuvre	44 €	48 €	10%	53,24 €	unité
Forfait passage caméra sur canalisation privée (2 heures d'intervention sur place)	180 €	180 €	10%	198,00 €	forfait
* Heure supplémentaire avec matériel	55 €	55 €	10%	60,50 €	unité
Contrôle du branchement à l'assainissement	126 €	140 €	10%	154,00 €	unité
Contre-visite relevant une non-conformité persistante	126 €	140 €	10%	154,00 €	unité
Contre-visite avec levé de la non-conformité	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	



Siège : 249 chemin du Bois Noir – B.P. 39 – 74701 SALLANCHES CEDEX

Tél - Administratif : 04.50.55.36.74. – Courriel : contact@siabs.fr – Site : www.siabs.fr

FRAIS DIVERS					
Forfait pour non présentation du bon de vidange de l'installation ANC ou séparateur à graisses	350 €	350 €		350 €	forfait
Forfait pour non présentation du bon de vidange du séparateur à hydrocarbures	500 €	500 €		500 €	forfait
Forfait pour détérioration des collecteurs d'assainissement (canalisations, regards, branchements) sans les réparations	600 €	600 €		600 €	forfait
Amende pour branchement illicite ou irrégularités persistantes	850 €	650 €		650 €	unité
Participation aux frais de relevé de compteur et frais de facturation (par factures émises comprenant de la consommation d'assainissement)	3,30 €	3,30 €	10%	3,63 €	unité
Forfait de 3 m ³ de matières de vidange ou graisses déversées dans les collecteurs des eaux usées sans autorisation	460 €	500 €	10%	550,00 €	forfait
* m3 supplémentaire	130 €	130 €	10%	143,00 €	unité
Matières de vidange du territoire du SIABS	44 €	44 €	20%	48,40 €	m3
Graisses du territoire du SIABS	88 €	88 €	20%	96,80 €	m3
Matières de vidange ou boues de STEP en-dehors du SIABS	63 €	66 €	20%	72,60 €	m3
Graisses en-dehors du SIABS	123 €	125 €	20%	137,50 €	m3
REDEVANCE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF					
Redevance examen préalable de la conception du projet	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Redevance réalisation pour nouvelle installation ou réhabilitation	250 €	250 €	10%	275 €	unité
Redevance du contrôle de l'entretien et du bon fonctionnement	160 €	165 €	10%	182 €	unité
Contre-visite relevant une non-conformité persistante	160 €	165 €	10%	182 €	unité
Contre-visite avec levée de la non-conformité	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

